

Séance du 24 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de février, à dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur CARPENTIER Jean-Baptiste, Maire.

Présents : Monsieur Jean-Baptiste CARPENTIER, Maire, Monsieur Bernard NICAISE, Adjoint au Maire, Messieurs Jean-Pierre MAURIZI et Claude Nicaise, Mesdames Ingrid LARGILLIERE et Laurence MICHEL formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Monsieur Cédric VAN DE CAVEYE (excusé)

Monsieur Claude Nicaise est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Logo de la commune

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

I- Approbation du compte-rendu du 25 novembre 2024

Le procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2024 n'appelle aucune observation. Il est approuvé à l'unanimité.

II- PLUiH

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de plan d'aménagement de développement durable de la CCOP, il s'agit, de principe, d'une première orientation en vue du PLUiH, en amont du projet de plan de zonage qui sera présenté prochainement.

Monsieur le Maire précise qu'il est convier à une formation sur le sujet à la communauté de communes le 4 mars prochain.

Le Conseil Municipal étudie le projet et apporte quelques modifications et ajouts. Monsieur le Maire enverra l'ensemble des commentaires à la CCOP pour que le plan soit mis à jour.

III- Effectifs école

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il avait été émis le projet de fermer une classe mais la carte scolaire 2025/2026 ne le prévoit finalement pas pour cette année. En revanche, le regroupement scolaire est sur le fil d'une future fermeture de classe, cela se tient à une dizaine d'élèves près.

IV- Préparation du budget 2025

Monsieur le Maire propose de faire un tour de table pour les projets envisagés en 2025.

- Travaux en cours (parc de jeux, défibrillateur, voirie)
- Réfection du monument aux morts
- Achat de matériel : chaises, tables, ...
- Travaux de voiries

- Continuité de la voie piétonne
- Etude d'aménagement de voirie pour la sécurité

Des devis seront demandés.

V- Désignation d'un référent incendie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner un nouveau référent incendie pour la commune.

Monsieur Bernard Nicaise est désigné référent incendie.

VI- Logo de la commune

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les projets de logo pour la commune.

Le Conseil Municipal choisi le logo qui sera utilisés prochainement sur les documents officiels de la commune.

VII- Questions diverses

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipale le futur site internet de la commune.

Le rendez-vous pour le contrôle du parc de jeu est prévu le 6 mars prochain.

Monsieur Claude Nicaise demande de bien vouloir déplacer la croix sur la porte du cimetière car cela est dangereux. Monsieur le Maire fera le nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h10.